

Le Petit Lutin

Bulletin municipal de Soultré



C'EST PARTI !



Démarrage des travaux d'aménagement du bourg...

Après le remplacement des canalisations d'eau réalisé par l'entreprise Cana Ouest pour le compte du Syndicat du Jalais, c'est maintenant le démarrage de la première tranche des travaux d'aménagement du bourg.

Une réunion de présentation aux riverains des différentes phases du projet a eu lieu le 16 octobre dernier à 20h à la salle des fêtes.

Pendant tous les travaux, l'entreprise HRC interviendra pour les réseaux et la voirie. Elle sera représentée par M. Loutellier, le chef de chantier et par M. Brochard, le conducteur des travaux, le tout sous la direction de M. Chan-Tave. Les équipes

d'HRC seront installées sur le parking à proximité du lavoir.

L'entreprise HRC travaillera de concert avec la maîtrise d'oeuvre retenue : M. Barbreil pour le cabinet Bourgeois et M. Moreau pour Paysages de l'Ouest. Les agents municipaux, MM. Lebarbier et Verrier participeront également activement au chantier.

Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes, avec tout d'abord la reprise du réseau des eaux pluviales. Ce sera ensuite au tour des bordures et des trottoirs avant de finir par la voirie. Les différentes zones d'intervention seront tout d'abord la Place de l'Eglise suivie de la Place du 8 mai. Viendront ensuite la Grande Rue puis la Route du Breil.

En ce qui concerne la circulation, la Grande Rue sera entièrement fermée du 4 au 22 novembre 2013 puis du 3 février au 17 mars 2014. A noter toutefois que la Grande Rue sera accessible chaque soir pour les riverains.

Pendant toute cette phase de travaux, nous comptons sur votre compréhension au regard des désagréments qui pourraient survenir et nous vous rappelons que la municipalité reste à votre écoute pour toute information.

LA SÉCURITÉ : L'AFFAIRE DE TOUS



En ce qui concerne les dispositifs de sécurité mis en place pendant les travaux, un ensemble de barrières de chantier d'environ 1 mètre de hauteur sera disposé pour vous permettre de vous déplacer en toute sécurité dans le village. Des passerelles seront disposées lors des passages les plus dangereux et une signalisation destinée aux piétons vous indiquera le chemin à suivre pour traverser chaque zone de travaux.

Pour les déplacements vers les écoles, un premier cheminement sécurisé de la place du 8 mai aux écoles sera mis en place. Du côté de la Chapelle, un second cheminement permettra de rejoindre l'autre école en toute sécurité.

Lors des réalisations des bordures et des trottoirs, la couche de fondations, c'est à dire la couche qui précède le pavage ou l'enrobé final, fera ressortir tous les éléments de relief de façon à prévenir les accidents. Un marquage au sol mettra donc en évidence les obstacles potentiels.

Pendant les travaux, nous vous invitons à signaler tout problème rencontré ou toute anomalie sur le chantier. Vous pouvez vous adresser à M. Loutellier, qui sera le chef de chantier pendant toute la durée de l'aménagement du bourg, mais vous pouvez aussi vous adresser à la mairie ou à vos élus.

FOCUS SUR LES 4 ETAPES DU PAVAGE

Pendant le chantier et pour chaque zone de cheminement piéton, la même logique sera respectée et vous pourrez suivre les 4 étapes du pavage.

Première étape : la pose des bordures et la réalisation de la couche de forme. Le sol est décapé et aplani.

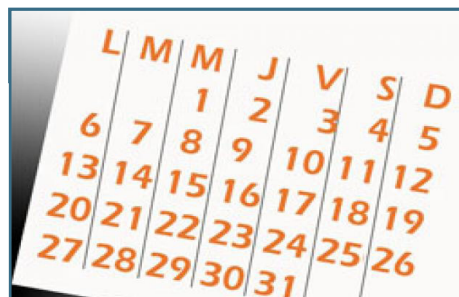
Deuxième étape : la réalisation de grave bitume en couche de fondation. Une couche de bitume est disposée de façon à accueillir les pavés.

Troisième étape : la réalisation du pavage. Chaque pavé est posé manuellement l'un après l'autre. Il s'agit de l'étape la plus longue.

Dernière étape : La réalisation des joints. Comme pour la pose d'un carrelage, les joints viennent terminer le pavage et consolider l'ouvrage.



Les pavés choisis dans le cadre de notre projet viennent des carrières d'Angoulême en Charente.



A NOTER...

FERMETURE DE LA GRANDE RUE

La Grande Rue sera fermée toute la journée du 4 au 22 novembre 2013 puis du 3 février au 17 mars 2014. Nous vous rappelons toutefois qu'elle sera accessible aux riverains chaque soir. Des zones de stationnement seront proposées à côté de la Chapelle et Place du 8 mai.

TRANSPORTS

En raison des travaux dans la Grande Rue, une déviation sera mise en place pour les cars scolaires du SIVOS et du collège ainsi que pour les cars TIS. Pendant cette période, l'arrêt actuel de la mairie sera transféré à la Chapelle. Tous les départs et arrivées se feront à cet arrêt. Pour faciliter les manoeuvres des cars, merci de ne pas stationner autour de la Chapelle. Un parking vous sera proposé à proximité et un périmètre de protection sera mis en place pour sécuriser les déplacements des enfants et des parents vers les deux écoles.

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour la collecte des ordures, deux points de ramassage seront créés pendant la fermeture de la Grande Rue pour les riverains : le premier sur la place de l'église et le second du côté de la Chapelle, au niveau du transformateur.

CONTACT

Mairie : 02 43 89 83 36 - HRC : M. Loutellier

